

**Conseil Consultatif de Quartier
ECOLE MILITAIRE
Mardi 10 février 2015**

Monsieur René François BERNARD

Nombre de personnes présentes : une trentaine

Ouverture de la séance à 18h40 par Monsieur Olivier Le QUERE, Maire-adjoint Délégué aux Conseils de Quartier, et présidée par Monsieur René François BERNARD, Maire adjoint au Maire. Délégué à l'Environnement et à l'Urbanisme, référent pour le quartier Ecole Militaire.

Ordre du jour :

1. Projet Eco-Mouton sur l'Esplanade Chaban Delmas
2. Traitement des espaces stabilisés : pieds d'arbre, allées et contre-allées
3. Espaces publics :
 - Chantier îlot Saxe-Séguir-Fontenoy
 - Voirie
 - Espaces verts
 - Sécurité
4. Question diverses

René-François BERNARD introduit le conseil de quartier et accueille les membres des services :
Espaces verts : Jean Marc VALLET et propreté : James CORDIER.

1. Projet Eco-Mouton sur l'Esplanade Chaban Delmas

Par l'intermédiaire du référent propreté (M. MOELLER), M. GERARD présente l'entreprise « écomouton » et les différents projets de tonte écologique et économique.

Cette entreprise a été créée il y a 5 ans et propose des projets d'éco-tonte qui ont pour but de protéger les espaces verts. Actuellement, ECOMOUTON compte 800 moutons et 34 sites diversifiés où les animaux remplacent le matériel technique. ECOMOUTON est la 1^{ère} entreprise en France en éco- pâturage.

Monsieur GERARD reprend les points essentiels et les avantages de ce type de projet :

- ECOMOUTON allie entreprise et développement durable ;
- La sécurité des animaux et les aménagements sont une priorité (clôtures, intégration dans l'environnement...);
- Le résultat (aspect visuel) : efficacité de la tonte et propreté ;
- Bien-être et obligations sanitaires ;
- Facilité d'adaptation de l'animal.

ECOMOUTON souhaite humaniser l'entreprise et accompagner le développement durable.

L'entreprise encourage la biodiversité, la sauvegarde des animaux, l'économie, l'humain & le social, l'image... Monsieur GIRARD soulève également les aspects négatifs que peuvent avoir ce projet : la non disponibilité des moutons, la conception des appels d'offres publics compliqués, l'humain (crainte, image)...

Après cette présentation, René-François BERNARD rappelle qu'il s'agit ici d'une expérimentation envisagée sur l'esplanade Chaban Delmas et non d'un appel d'offre.

Concernant le budget, René-François BERNARD annonce des chiffres prévisionnels dans le cadre de cette éventuelle expérimentation :

- Logistique : déplacement des animaux chaque soir par remorque : Habitat et Humanisme assurerait cette prestation contre rémunération à hauteur de 1600€ (compris dans le budget).
- 1260 € : coût du prestataire « éco mouton »

Concernant l'avenue de Breteuil, il s'agit également de résoudre le problème des clôtures sous lesquelles les chiens peuvent passer.

Suite à ces différents éléments, Jean-Marc VALLET, responsable de la gestion des espaces verts des 5^e, 6^e et 7^e arrondissements (entretien des espaces verts, entretien des sols, clôtures, etc) indique que les espaces sont aussi surveillés par une cinquantaine d'agents pour l'ensemble des 3 arrondissements de sa circonscription.

Dans le patrimoine géré, les espaces verts ont une vocation de proximité et donc dépendent de la mairie d'arrondissement et les autres espaces plus larges, dépendent de l'Hôtel de Ville.

Concernant l'avenue de Breteuil, Jean-Marc VALLET insiste sur l'entretien régulier des espaces, malgré les réductions de consommation d'eau et des rotations de tonte. Depuis 7 ans, les pratiques d'entretien horticole ont évolué : aujourd'hui les produits phytosanitaires ne sont plus utilisés.

Sur le plan technique, Jean-Marc VALLET ne voit pas de contrindications majeures concernant le projet ECOMOUTON, ni contre un éventuel ajout de protection de clôture.

Il rappelle aussi qu'il y a toujours des cas d'incivilités, verbalisées au maximum par les services de la ville.

Monsieur MOELLER intervient et dit que « *si l'expérience est positive, l'idée est de la renouveler de manière plus régulière* ». Ainsi, le problème des clôtures ne se posera plus.

René François BERNARD précise que dans le cadre de ce projet, il s'agira d'ouvrir successivement les clôtures et procéder à une tonte en alternance sur les 3 pelouses de l'avenue de Breteuil. Pour information, les pelouses sont ouvertes de mi-avril à mi-octobre.

Pour la réalisation de ce projet, il faudra veiller à définir le cadre juridique entre la Mairie de Paris et les services concernés. Le budget sera reporté sur les budgets CCQ.

René-François BERNARD propose de voter un vœu à présenter en conseil d'arrondissement pour trouver un accord à l'Hôtel de Ville par la suite : **l'installation dans les meilleurs délais d'une opération « éco mouton » à titre expérimental sur l'esplanade Chaban Delmas.**

Le vœu est voté et accepté à l'unanimité par les habitants.

Quelques précisions sont apporté par M. GERARD autour du projet « ECOMOUTON » :

- Le nombre de moutons est évalué en fonction des sites ;
- Le nombre de mouton est de 10 par hectare ;
- Par mesure de sécurité, les moutons ne peuvent pas être approchés par le public.

- **Questions relatives à la propreté :**

Un habitant se dit « scandalisé » par la saleté dans le 7^e et à Paris en général. Il évoque notamment le problème des flyers disposés sur les pare-brises et qui se retrouvent rapidement sur les trottoirs et dans les caniveaux.

René François BERNARD rappelle le CICA propreté qui s'est tenu le 29 janvier à la mairie du 7^e et invite les habitants à lire le vœu voté suite à cette réunion.

Des réunions d'atelier se sont récemment tenues en présence du Chef de Service Cyril MOUËT et de M. CORDIER (atelier Saxe dans le 7^e). Michel ROGE, référent propreté, rappelle la tenue de la réunion à l'atelier SAXE, et qu'il travaille en liaison avec le service à l'amélioration de la propreté dans le 7^e, y compris au problème des incivilités.

Monsieur James CORDIER présente la Division Propreté qui gère le 7^e et 8^e arrondissement. Le 7^e est composé de 122 agents et de 38 conducteurs de petits engins. Deux secteurs principaux dans le 7^e, chacun composé de deux ateliers.

Concernant la verbalisation, deux inspecteurs sont présents quotidiennement sur le 7^e et travaillent le matin essentiellement. Il y a également un service de nuit.

René François BERNARD ajoute qu'en termes de verbalisation, la Direction de la Prévention et la Protection agit elle aussi. Les priorités en termes de verbalisation se portent principalement sur les déjections canines. Les habitants constatent d'ailleurs une nette amélioration. La Mairie de Paris a désormais donné la possibilité de verbaliser à hauteur de 68 euros.

Concernant la dépose de flyers sur les voitures, la verbalisation de la pose de prospectus n'a pas été retenue pénalement par le législateur. Néanmoins, les auteurs des tracts sont censés payer une taxe par volume de flyers. René François BERNARD précise que ces taxes sont reversées aux Douanes.

M. LE ROUX évoque un point soulevé par son Association et dernièrement à la réunion d'atelier : le problème des engins de dégraissage peu efficaces, notamment au niveau du terre-plein de l'avenue de Saxe. Il suggère d'essayer d'autres produits et de faire des essais sur les endroits les plus entachés. Cette demande sera effectuée auprès des services de la Propreté et ce point sera évoqué au prochain conseil de quartier.

2. Traitement des espaces stabilisés :

René-François BERNARD évoque les différentes situations rencontrées pour les stabilisés dans l'arrondissement. A travers cela, il s'agit de limiter l'enherbement et les déchets présents au pied des arbres et sur différents espaces (terre-plein, trottoirs, etc.). Les riverains souhaitent voir davantage de stabilisés traités et propres empêchant les espaces de se dégrader. Le problème est également présent sur la Place Fontenoy qui semble à l'abandon. Ce point a bien été pris en compte, de même que la Place Denys Cochin qui sera retravaillée.

James CORDIER évoque également les nombreuses interventions des services de propreté qui ont agit pour traiter les stabilisés et veillent à leur entretien.

Plusieurs projets peuvent être étudiés, comme la pose de bois torréfié empêchant ainsi l'herbe de repousser. Jean Marc VALLET précise que dans tous les cas, le stabilisé a une durée limitée et il est difficile de lutter contre l'enherbement, d'autant plus que la politique actuelle est de renforcer la végétalisation de la ville. L'efficacité s'opère à travers des dispositifs de traitement efficaces.

Un habitant demande quel est le traitement du Champ de mars : il s'agit d'un stabilisé renforcé mis en place pour supporter des installations provisoires liés aux événements qui s'y déroulent..

Un habitant évoque le problème des rats du champ de mars. Jean Marc VALLET répond que face à ce problème, les services de l'hygiène ont effectué un épandage de mort aux rats. Le traitement a causé la mort de canards. Désormais, les opérations de dératisation seront faites par un système de boites accessibles pour les rats seulement.

Un habitant demande s'il est possible d'organiser une réunion publique à propos de l'ilôt Ségur. René François BERNARD ainsi que les services de la Voirie sont intervenus. Une réunion de riverains aura lieu à ce sujet, si possible dans les bâtiments concernés.

Alain MOELLER évoque le problème des manifestations récurrentes dans le quartier (Place Vauban) et souhaiterait savoir si la Préfecture de Police peut les limiter. René François BERNARD répond que la Mairie du 7^e en a conscience, mais que l'arrondissement est ciblé par les manifestations et la Préfecture de police : grands espaces verts et surtout la présence des Ministères visés.

Une habitante signale un problème de signalisation au niveau du passage pour piétons : 52 avenue Duquesne et 6 rue Eblé ainsi qu'au niveau de l'école Ste Jeanne Elisabeth. Ce signalement a bien été pris en compte.

FIN DE LA SÉANCE A 20H20

PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER : MARCHÉ DE QUARTIER MARDI 10 MARS A 18H.